



Les Mousquetaires

## Communiqué de Presse

---

Parc de Tréville, le 21 Juillet 2008

### Les Mousquetaires s'engagent en faveur de la santé publique et développent un plan d'équipement de défibrillateurs pour leurs collaborateurs et leurs clients

Les Mousquetaires ont décidé de mettre en place un programme d'installation de défibrillateurs automatisés externes (DAE) afin de lutter contre les morts subites d'adultes d'origine cardiaque. Une centaine de défibrillateurs sera installée dans les différentes entités du Groupement (siège social, logistique, unités de production...) et chacun des points de vente Mousquetaires pourra s'équiper d'un défibrillateur. Une campagne de sensibilisation interne est actuellement lancée en ce sens.

#### **EN FRANCE, 3000 A 4000 VIES POURRAIENT ETRE SAUVEES CHAQUE ANNEE GRACE A L'UTILISATION DE DEFIBRILLATEURS**

L'arrêt cardio-respiratoire est responsable de 40 000 à 60 000 décès par an en France. Chaque minute qui s'écoule sans intervention fait diminuer les chances de survie d'environ 10 %\*.

La mise en place d'un massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur dans les 5 premières minutes après l'arrêt cardiaque permettent le plus souvent de refaire partir le cœur et augmentent les chances de survie, sans séquelle, à plus de 30 %.

Les Mousquetaires s'engagent pour la santé publique, pour la sécurité de leurs clients et de leurs collaborateurs.

#### **LE CHOIX D'UN DEFIBRILLATEUR AUTOMATISE**

Le choix des Mousquetaires s'est porté sur les défibrillateurs automatisés externes. Ces défibrillateurs, simples d'emploi, sont accessibles et manipulables par toute personne préalablement formée à leur utilisation.

Le Décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes par des personnes non médecins et modifiant le code de la santé publique stipule en effet que « toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R. 6311-14 du même décret ».

Ces appareils sont dotés d'instructions vocales et écrites qui guident l'utilisateur dans les différentes phases de la défibrillation automatisée externe.

(\*) Sources : Compte rendu analytique officiel du Sénat 5 février 2008 et Samu de France

#### ***A propos des Mousquetaires***

*Avec près de 4 000 points de vente en Europe et un chiffre d'affaires de 32,7 milliards d'euros en 2007, Les Mousquetaires sont des acteurs majeurs de la grande distribution. Créé en France en 1969, ce Groupement d'indépendants fondé sur l'initiative privée recense aujourd'hui plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 130 000 collaborateurs. Les Mousquetaires sont également présents au Portugal, en Espagne, en Belgique, en Pologne et dans les Balkans. Ses enseignes sont : Inter marché, Ecomarché, Netto, Bricomarché, Véli, Roady et Restaumarché. Les Mousquetaires placent le consommateur au cœur de leurs préoccupations en lui assurant le meilleur rapport qualité prix.*

**Contacts presse :** Marie-Christine Lavaux- Tél. : 01 69 64 12 49 – mclavaux@mousquetaires.com

Flora Dupart - Tél. : 01 69 64 29 07 – fdupart@mousquetaires.com